



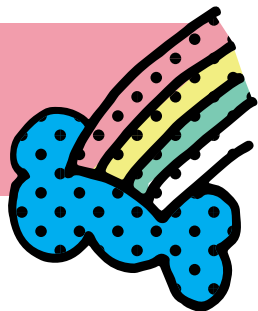
GUIDE DE LA

PETITE ENFANCE



VILLE DE
LYON | 4^e

LE MOT DES ÉLU-ES



La ville aux enfants

Chers parents, Chers futurs parents,

Accompagner le développement et l'épanouissement de vos enfants est une de nos plus belles missions. Pour la remplir au mieux, nous veillons à la pluralité des modes de gardes en respectant vos attentes et le bien-être de vos enfants.

Nous sommes donc très heureux de vous proposer ce guide de la petite enfance. Vous trouverez dans ces pages toutes les informations nécessaires pour choisir la meilleure solution d'accueil de votre enfant. Crèches municipales, associatives, micro-crèches ou assistant.es maternel.les, autant de possibilités offertes aux familles, sur notre arrondissement.

Toutes les conditions d'accueil, en particulier les préconisations sanitaires, sont respectées pour permettre à vos enfants un réel épanouissement, à la découverte de nouveaux camarades dans un environnement réconfortant. Ces lieux de rencontre pourront vous satisfaire en tant que parents.

En plus de ce guide, les professionnel.le.s de la Mairie du 4^e arrondissement, de la Ville et de la Métropole de Lyon vous accompagnent pour répondre au mieux à vos besoins. Formé-es à l'accueil et à l'accompagnement des familles, ils et elles sauront vous guider et vous proposer les solutions adaptées à votre enfant et à votre situation.

Nous voulons construire un arrondissement à hauteur d'enfants et redonner la priorité à la petite enfance et à l'éducation, pour que nos gones et nos fenottes puissent grandir heureux.ses.



Rémi ZINCK,
Maire du 4^e



Marie-Agnès CABOT,
conseillère déléguée
à la petite enfance

POINT ACCUEIL ET INFORMATION PETITE ENFANCE



Mairie du 4^{ème} arrondissement

133 boulevard de la Croix Rousse - 69004 Lyon
04 72 98 23 50

Contact PAIPE :

Claire Canning
04 72 00 46 17
paipe4@mairie-lyon.fr

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 16h45.

Un agent est là pour vous informer et vous guider sur l'ensemble des modes de garde possibles sur le 4^{ème} arrondissement pour votre tout-petit.

L'enregistrement des demandes d'inscription en crèche pour un accueil de plus de 20h par semaine se fait également au PAIPE, sur rendez-vous.

Accès : Métro C (station Croix-Rousse), bus C13, 45, S4 et S12

QUEL MODE DE GARDE POUR MON ENFANT ?



La Ville de Lyon a choisi de diversifier les modes d'accueil des jeunes enfants afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins des familles.

La municipalité a pour objectif l'augmentation, l'amélioration et l'évolution des structures d'accueil dans chaque arrondissement.

Plusieurs modes d'accueil vous sont proposés.

1. L'accueil collectif

Les établissements d'accueil collectif sont des lieux qui accueillent les enfants, à titre régulier ou occasionnel, à temps plein ou à temps partiel.

Ils sont encadrés par une équipe composée d'un personnel diplômé et qualifié : puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture et personnes possédant le CAP petite enfance (en nombre suffisant conformément à la législation) et d'un pôle technique : agent d'entretien, cuisinière.

Ces structures sont municipales ou associatives, avec des personnes employées par les associations gestion-

naires. La participation financière des parents est calculée en fonction des revenus, de la composition familiale et du temps de garde réservé.

Accueil collectif régulier :

Pour un besoin de garde de plus de 20 heures hebdomadaires, vous devez prendre rendez-vous au PAIPE pour constituer votre dossier d'inscription. Votre demande sera examinée par une commission d'admission.

En fonction des possibilités d'admission et des justificatifs (domicile, ressources, situation, etc.), cette dernière donnera sa décision : admission, refus ou mise en position d'attente.

Accueil collectif occasionnel :

Pour un besoin de garde d'une durée hebdomadaire inférieure à 20 heures, vous devez prendre directement contact avec la directrice de l'établissement choisi en vue de l'admission de l'enfant.

Le tarif pratiqué par l'EAJE s'appuie sur un barème déterminé par la CAF. Il prend en compte les ressources du foyer, le nombre d'enfants à charge, la présence éventuelle d'un enfant en situation de handicap.

2. L'accueil individuel

Les assistant-e-s maternel-le-s indépendantes

L'assistant-e maternel-le est obligatoirement agréé-e par le Président de la Métropole de Lyon après avis des services de la protection maternelle et infantile (PMI). Les professionnels de la petite enfance sont suivis et accompagnés par les services PMI de la Maison de la Métropole et des Solidarités (MDMS) et accueillent à leur domicile entre 1 et 4 enfants (scolarisés ou non). Un contrat de travail est alors établi entre les parents et l'assistant-e maternel-le.

Ce contrat définit l'accueil (régulier, occasionnel...), le nombre de jours, les horaires et autres modalités. Les parents rémunèrent directement l'assistant-e maternel-le. Parents, en tant qu'employeurs directs, vous devez déclarer l'embauche de l'assistant-e maternel-le à l'URSAFF, établir son contrat de travail et lui verser une rémunération.

Sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier d'une aide de la CAF.

Les crèches familiales associatives

Les assistant-e-s maternel-le-s rattachés à une crèche familiale associative accueillent les enfants à leur domicile et se retrouvent une ou deux fois par semaine uniquement avec les enfants dont ils ont la garde, dans les locaux de la crèche familiale.

Les assistant-e-s maternel-le-s sont obligatoirement agréé-e-s par le Pré-

sident de la Métropole de Lyon après avis des services de la protection maternelle et infantile (PMI). La participation financière est versée directement à la Ville ou à la crèche familiale associative, et non à l'assistante maternelle, avec le même barème que pour les établissements collectifs.

Les Relais Assistant-e-s Maternelles

Ce sont des lieux d'accueil, d'animations et d'échanges pour les assistant-e-s maternel-le-s, les employé-e-s à domicile, les enfants et leurs parents.

Des permanences d'informations, des réunions et des rencontres sont proposées pour accompagner les parents (prestations, démarches, mise en relation etc.), les assistant-e-s maternel-le-s et les employé-e-s à domicile.

Des temps de formation sont organisés pour professionnaliser l'accueil individuel de l'enfant (éveil artistique, psychomotricité, analyse de la pratique, développement et besoins de l'enfant etc.).

Des temps de regroupement collectif des enfants avec les adultes qui les accompagnent sont prévus pour des activités d'éveil. À noter cependant que les RAM ne sont pas des lieux d'accueil réguliers.

La Maison d'Assistant-e-s Maternel-le-s

C'est un lieu d'accueil collectif des enfants, réservé à la pratique professionnelle pour 2 à 3 assistantes maternelles.

Etablissements d'accueil collectif associatif

- 1 Crèche Chazière
- 2 Crèche Hénon
- 3 Crèche Cuire
- 4 Crèche Belfort
- 5 Crèche Saint-Bernard
- 6 Crèche Popy
- 7 Crèche Pirouette
- 8 Crèche Le Jardin de la Colline
- 9 Crèche Graine d'Étoiles
- 10 Crèche Les Gones Trotteurs
- 11 Crèche collective Melba

Micro-crèches

- 12 Micro-crèche Les Petits Canuts
- 13 Micro-crèche Aquarelle
- 14 Micro-crèche Bulbulline 1
- 15 Micro-crèche Bulbulline 2
- 16 Micro-crèche Bulbulline 3
- 17 Micro-crèche Mes Copains et Moi
- 18 Micro-crèche Sweet Club
- 19 Micro-crèche Lunes & étoiles
- 20 Micro-crèche Les Chouchous
- + Les chouchous bijoux
- 21 Crèche d'entreprises Les petits chaperons rouges



Mairie du 4^{ème} arrondissement (PAIPE)



Maison de la Métropole (PMI)



Jeux pour enfants



- 22 Crèche familiale Melba
- 23 Relais Assistantes Maternelles Le Jardin des Gones
- 24 Association des Assistantes Maternelles et Parents de la Croix-Rousse
- 25 Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) Totottes et galipettes

7h30-19h30
42 enfants

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF
MUNICIPAL

CHAZIÈRE

4 impasse Chazière - 04 72 10 08 25
chaziere.etablissement@mairie-lyon.fr



Équipe

16 agents :
1 directrice puéricultrice
2 éducatrices de jeunes enfants
9 auxiliaires de puériculture
3 agents CAP Petite enfance
1 cuisinier(e)

2 intervenants :
1 pédiatre
1 psychologue

Formule d'accueil

Accueil des enfants de moins de 4 ans en temps complet ou en temps partiel, de façon régulière ou occasionnelle.

Organisation

La structure fonctionne en 3 groupes de 14 à 15 enfants selon les demandes : bébés, moyens, grands.

Projet de vie

Accompagner l'enfant à la socialisation et l'aider à grandir à son rythme. Adapter le lieu de vie aux besoins de l'enfant. Tenir compte des compétences des parents et assurer une continuité dans l'éducation de leur enfant. Assurer un rôle de prévention et favoriser le développement psychomoteur des enfants.

Locaux

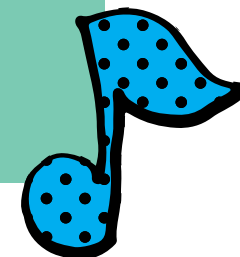
La structure est située dans un parc paysager à proximité du relais d'assistant·e·s maternel·le·s. L'établissement comporte deux niveaux : au rez-de-chaussée, les moyens et les grands. À l'étage, le groupe des bébés.

7h-19h
50 enfants

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF
MUNICIPAL

HÉNON

87 rue Hénon - 04 78 29 14 45
henon.etablissement@mairie-lyon.fr



Équipe

18 agents :
1 directrice puéricultrice
1 EJE adjointe
2 EJE terrain
10 auxiliaires de puériculture
4 agents petite enfance
1 cuisinière

2 intervenants :
1 pédiatre
1 psychologue

Formule d'accueil

Accueil sur contrat de 3, 4 ou 5 jours. Accueil en moins de 20h par semaine, en régulier ou occasionnel. Accueil par ½ journée en accueil occasionnel. Accueil extra scolaire les mercredis et les vacances.

Organisation

La structure fonctionne en 3 groupes :
Bébés : 16 enfants

Moyens : 17 enfants
Grands : 21 enfants

Projet de vie

Aménager un lieu de vie sécurisant. Accompagnement de l'enfant vers l'autonomie, respect du rythme de l'enfant, apprentissage de la vie en collectivité, avec le soutien et l'encouragement des adultes. Activités d'éveil libres et dirigées (psychomotrices), peinture, découverte du livre, musique... Accueillir chaque famille dans son individualité. Accueil de l'enfant porteur de handicap.

Locaux

La crèche occupe le rez-de-chaussée d'un bâtiment qui s'ouvre sur le jardin.

Accès : bus ligne S4 (arrêt Niepce), bus ligne 2 ou C18 (arrêt Place Flammarion).
Stationnement gratuit et facile près de la structure.

Accès : métro ligne C (arrêt Hénon), bus Ligne C18, S4 ou 2 (arrêt Flammarion).
Stationnement gratuit et facile près de la structure.

8h30-12h30
13h30-18h
20 enfants

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF
MUNICIPAL

CUIRE

35 rue de Cuire - 04 78 29 28 21
cuire.etablissement@mairie-lyon.fr



3

Équipe

6 postes à temps plein :
1 directrice
1 éducatrice de jeunes enfants
2 auxiliaires de puériculture
2 agents d'entretien

2 intervenants :
1 pédiatre
1 psychologue

Formule d'accueil

Accueil en plus de 20h par semaine:

maximum 10 demi-journées par semaine en places fixes.
Crèche fermée de 12h30 à 13h30.

Accueil en moins de 20h par semaine:

Régulier, maximum 10 demi-journées par semaine.
Occasionnel, 2 réservations 48h à l'avance (+1 réservation 24h à l'avance)

Accueil des enfants jusqu'à la veille de leurs 6 ans.

Organisation

Groupe d'enfants différents chaque demi-journée.
Activités proposées par groupe d'âge selon les moments de la journée.

Projet de vie

Offrir un lieu d'accueil et d'éveil qui respecte l'identité de l'enfant et de sa famille, par un accueil individualisé, des activités variées qui répondent aux besoins de chaque âge, le dialogue au sein de l'équipe et avec les parents.

Locaux

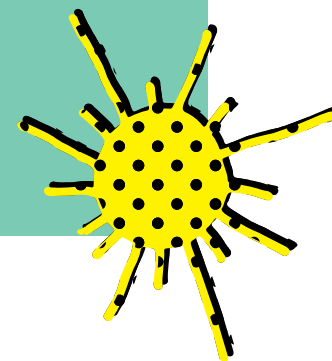
200m² au rez-de-chaussée d'un immeuble avec jardin privatif clos de 250m² entouré par les espaces verts de la copropriété.

7h30-18h30
40 enfants

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF
MUNICIPAL

BELFORT

40 rue de Belfort - 04 78 29 20 89
belfort.etablissement@mairie-lyon.fr



4

Équipe

14 agents :
1 directrice puéricultrice
2 éducatrices de jeunes enfants dont une continuité de direction
7 auxiliaires de puériculture
3 agents CAP Petite enfance
1 cuisinière

Formule d'accueil

Contrat de 5, 4 ou 3 jours.
Accueil en moins de 20h par semaine: régulier ou occasionnel, maximum deux jours et demi.
Accueil d'urgence.

Organisation

Fonctionnement en trois groupes d'âges : bébés, moyens, grands.

Projet de vie

Accueil de l'enfant et de sa famille avec respect de la diversité (divers contrats, mixité sociale, accueil différent et d'urgence).
Travail en référence (suivi de l'enfant, respect de son rythme).
Evoluer dans un environnement propice à une sécurité affective, matérielle, tout en favorisant son autonomie.
Travail en équipe, dans la convivialité, la bonne humeur, avec professionnalisme et responsabilité.
Accueil d'enfants porteurs de handicap.
Projets artistiques (aquarelle).

Locaux

L'établissement est clair et spacieux agrémenté d'une grande terrasse, il se situe au rez-de-chaussée d'un immeuble récent, face à l'hôpital de la Croix Rousse.
Convention avec l'école Commandant Arnaud pour l'utilisation du gymnase.

Accès : bus ligne 33 ou 2 (arrêt Hénon ou Canuts), ligne C13 (arrêt Pailleron ou Ivry), ligne S4 (arrêt Saint-Denis ou Ivry), métro C (arrêt Hénon).

Accès : bus ligne C13, 38 ou S4 (arrêt Hôpital de la Croix-Rousse)

7h30-18h15
56 enfants

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF
ASSOCIATIF

SAINT-BERNARD GROS CAILLOU

171 boulevard de la Croix-Rousse - 04 78 28 22 70
crechesaintbernard@free.fr



5

Équipe sur place

3 éducatrices de jeunes enfants
3 agents d'entretien
12 auxiliaires de puériculture
1 directrice puéricultrice à temps partiel
1 directrice adjointe éducatrice de jeunes enfants à temps partiel

Équipe commune aux 3 crèches

1 psychologue à temps partiel
1 psychomotricienne à temps partiel
1 pédiatre
1 cuisinier
1 comptable
1 secrétaire

Formule d'accueil

Accueil régulier allant de 1 à 5 journées de garde par semaine pour moduler en fonction des besoins des parents (travail à temps plein, à temps partiel, formation, recherche d'emploi).

Crèche associative avec participation des parents au Conseil d'Administration. Repas confectionné sur place.

Organisation

Les enfants sont accueillis dans 3 groupes inter-âge.

Projet de vie

Accueil individuel de chaque enfant par une personne référente afin de mieux respecter son histoire, ses particularités. Désir d'accompagner l'enfant vers l'autonomie. Équipe diplômée, motivée, ayant l'habitude de travailler en partenariat avec le pédiatre, la psychologue et la psychomotricienne.

Locaux

Spacieux. 3 salles d'accueil. Service administratif au niveau 2. 2 terrasses (dont une de toit).

Spécificité

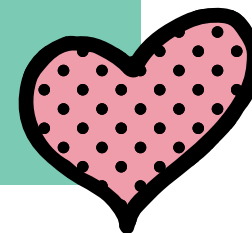
Gérée par l'association St Bernard.

7h30-18h15
41 enfants

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF
ASSOCIATIF

POPY

33 rue Henri Gorgus - 04 78 30 94 90
crechepopy@lesenfantsdelacolline.fr



6

Équipe

1 directrice puéricultrice
2 éducatrices de jeunes enfants
5 auxiliaires de puériculture
1 apprentie
1 animatrice
3 CAP Petite Enfance
1 agent de service
1 cuisinière
1 pédiatre qui intervient ponctuellement
1 psychomotricienne (intervention régulière)

Formule d'accueil

Accueil prioritaire de 5 jours par semaine, mais possibilité d'accueil à temps partiel.

Organisation

Organisation en groupe d'âges :
8 bébés (2 mois ½ à 15 mois)
12 moyens (12 à 24 mois) en 3 groupes
21 grands (2 à 3 ans)

Projet de vie

Inspiré de l'approche d'Emmi Pikler. Le projet s'articule autour de 4 axes : l'observation, le rôle de la parole, des repères stables et prévisibles assurés par une personne référente, la liberté motrice. Chaque enfant a une référente attitrée qui le suit de son arrivée jusqu'à son départ. Les activités libres et la recherche d'une sécurité affective sont les points forts qui permettent à l'enfant de développer son autonomie.

Locaux

En rez-de-chaussée d'une ancienne maison. Jardin privatif donnant sur un parc.

Spécificité

La structure est gérée par l'association à gestion parentale "Les enfants de la colline". Les parents accueillis devront donc adhérer à l'association lors de leur inscription.

Accès : métro C (arrêt Croix-Rousse), bus lignes S4, S12, 33, 2 ou 45 (arrêt Croix-Rousse), ligne C13 ou S6 (arrêt Austerlitz). Parking payant au 171 boulevard de la Croix-Rousse.

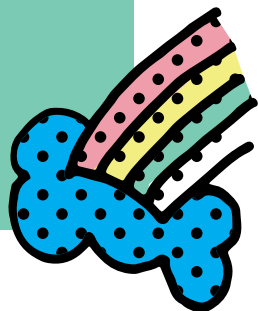
Accès : bus lignes 2 ou C18 (arrêt Henri Gorgus), métro ligne C (arrêt Hénou)

7h30-18h
20 enfants

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF
ASSOCIATIF

PIROUETTE

75 rue Eugène Pons - 04 78 39 36 81
crechepirouette@lesenfantsdelacolline.fr



7

Équipe

1 directrice
1 éducatrice de jeunes enfants
2 auxiliaires de puériculture
4 auxiliaires petite enfance
1 auxiliaire de crèche
1 cuisinière
1 pédiatre (interventions ponctuelles)
1 psychomotricienne (interventions régulières)

Formule d'accueil

Accueil régulier ou occasionnel

Organisation

Les enfants sont pris en charge dans 2 groupes d'âges.
Chaque enfant a une référente qui le suivra du début jusqu'à la fin de son accueil dans l'établissement, et ceci d'une année sur l'autre.
Les bébés / moyens : 8 enfants
Les moyens / grands : 12 enfants

Projet de vie

Projet de vie inspiré du travail d'Emmi Pikler:

- Donner à l'enfant la possibilité de vivre son individualité dans le groupe.
- Respecter le développement moteur de l'enfant: prise en charge s'adaptant à ses compétences motrices.
- Verbaliser tout ce qui concerne l'enfant (son corps, ses émotions, ses expériences, ses relations aux autres) et toutes les actions menées par l'adulte envers lui.
- Permettre à l'enfant de construire sa confiance en lui et de vivre ses propres expériences choisies au travers du jeu libre.

Spécificité

La structure est gérée par l'association à gestion parentale "Les enfants de la colline". Les parents accueillis devront donc adhérer à l'association lors de leur inscription.

8h-18h30
18 enfants

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF
ASSOCIATIF

LE JARDIN DE LA COLLINE

54 boulevard des Canuts - 04 78 39 21 46
directrice.jardindelacolline@gmail.com



8

Équipe

6 postes à plein temps.
1 directrice
1 EJE
2 auxiliaires de puériculture
2 auxiliaires Petite Enfance
1 pédiatre intervenant
1 musicienne intervenante

Formule d'accueil

Accueil des enfants de 10 semaines à 4 ans en régulier ou occasionnel de 1 à 5 jours en journée et/ou demi-journée par semaine.

Organisation

2 groupes divisés en 2 sous-groupes. Les Cocons et les Chenilles : chaque section est composée de 4 bébés et 4 moyens de 10 semaines à 2 ans. Les Papillons : chaque section accueille 5 enfants de + de 2 ans.

Projet de vie

Association à gestion parentale. Tous les parents sont invités à s'investir activement à la vie associative, soit

en tant que membres du conseil d'administration, membres du bureau ou dans les commissions. La qualité d'accueil s'appuie sur une coopération parents/professionnels grâce à l'implication et la participation bénévole des parents à la vie de la crèche. Le projet pédagogique s'inspire de l'approche d'Emmi Pikler. Cette pédagogie se veut de considérer l'enfant individuellement. Elle s'appuie sur l'observation, l'importance de la parole adressée à l'enfant, des repères stables et prévisibles assurés par la personne référente, l'aménagement de l'espace, la liberté motrice et le libre choix des activités. Ces valeurs garantissent la sécurité affective nécessaire à l'enfant pour développer son autonomie, sa socialisation et ses compétences, tout en étant dans le respect de ses besoins et son rythme.

Locaux

Structure de 160m² au rez-de-chaussée avec cour privative avec espaces bébé/moyen et grand différenciés.

Accès : bus lignes C5, 9 ou 38 (arrêt Pont Churchill)

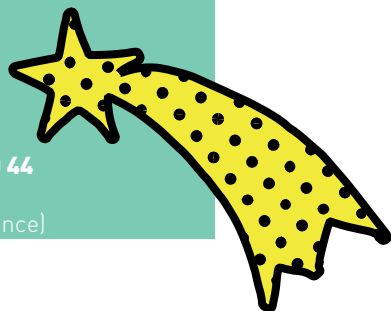
Accès : métro ligne C (arrêt Hénon), bus Lignes 33, 2 ou S4 (arrêt Hénon)

8h-18h
20 enfants

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF
ASSOCIATIF

GRAINES D'ÉTOILES

Centre Social 27 rue Pernon - 04 78 29 90 44
grainedetoile@cs-croixrousse.org
www.cs-croixrousse.org (onglet petite enfance)



9

Équipe

1 éducatrice de jeunes enfants responsable
5 auxiliaires de puériculture
1 coordinatrice petite enfance
1 CAP petite enfance

Formule d'accueil

Souplesse dans les formules d'accueil.

Accueil régulier (signature d'un contrat) : une demi-journée (soit 3h consécutives) à 5 jours.

Accueil occasionnel : une demi-journée (soit 3h consécutives) à 5 à 6 demi-journées par semaine (soit environ 20h/semaine). Réservation d'une semaine à l'autre. Possibilité de journées complètes avec repas.

Accueil extrascolaire pour les 3-4 ans : le mercredi après-midi et les vacances scolaires. Accueil en demi-journée ou journée.

Organisation

2 groupes d'enfants :
• Les plus petits de 3 mois à 20/24

mois *

• Les plus grands de 20/24 mois à 4 ans *

* selon l'enfant et les groupes d'enfants constitués au cours de l'année

Projet de vie

Travail en équipe et dans la complémentarité, en lien avec l'acteur social en interne au centre social ou en partenariat extérieur.

• L'approche éducative est basée sur le respect de l'enfant dans l'accompagnement de ses besoins individuels.

• L'accueil particulièrement réfléchi, est individualisé et privilégié.

• Une attention particulière est portée dans le respect des différences culturelles tout en veillant à la mixité sociale.

• L'intégration d'enfants porteurs de handicap est favorisée.

Locaux

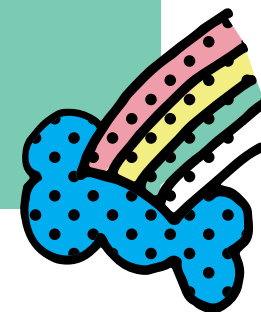
Structure située dans le bâtiment entièrement refait du centre social.

8h15-18h30
18 enfants

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF
ASSOCIATIF

LES GONES TROTTEURS

16 rue Dumont d'Hurville - 04 78 30 90 80
contact@lesgonestrotteurs.org



10

Équipe

1 directrice éducatrice de jeunes enfants à temps partiel
1 éducatrice de jeunes enfants à temps plein
1 auxiliaire de puériculture à temps plein
2 animatrices petite enfance à temps plein
1 auxiliaire petite enfance
1 personne chargée de l'entretien des locaux

Formule d'accueil

Établissement associatif avec un conseil d'administration constitué de parents. Accueil d'une demi-journée à 5 jours par semaine.

Organisation

2 groupes d'enfants : les petits et les grands. Le passage d'un groupe à l'autre se fait en fonction de l'évolution de l'enfant lorsqu'il se sent prêt et qu'il en a envie

Projet de vie

L'établissement Les Gones Trotteurs est un lieu d'accueil où priment le bien-être et l'éveil de l'enfant. L'équipe se donne pour objectifs de répondre aux besoins de communication de l'enfant, de contribuer à l'éveil de sa personnalité et de l'aider à acquérir son autonomie. Ainsi les professionnel.le.s privilégient l'accueil de l'enfant et de sa famille et veillent à dégager un climat de confiance.

Locaux

168m² au rez-de-chaussée d'un immeuble avec une cour intérieure fermée.

Accès : bus lignes C13 (arrêt Commandant Arnaud) ou S4 (arrêt Linossier-Richan)

Accès : bus ligne S4 (arrêt Niepce), bus ligne 2 ou C18 (arrêt Place Flammarion).
Stationnement gratuit et facile près de la structure

7h30-19h
35 enfants

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF
ASSOCIATIF

MELBA

61 rue Chazière - 04 78 30 87 62
crechemelba@free.fr



Équipe

1 directrice coordinatrice de l'association
2 éducatrices de jeunes enfants
4 auxiliaires de puériculture
4 animatrices
1 secrétaire
1 agent d'entretien
1 aide pour livrer les repas
1 pédiatre et 1 psychologue

Formule d'accueil

L'établissement Melba est un établissement d'accueil collectif et un établissement d'accueil familial (voir fiche ci-contre).

L'établissement collectif Melba accueille les enfants de manière régulière (à temps complet ou partiel) ou occasionnelle.

Organisation

La structure collective fonctionne en deux groupes inter-âge de 23 et 12 enfants.

Moyens : 16 enfants

Grands : 20 enfants

Projet de vie

Des échanges s'effectuent entre les différents groupes (pique-nique, activités communes, sorties à l'extérieur, fêtes). L'équipe attache beaucoup d'importance à accueillir l'enfant dans sa globalité (en privilégiant le moment de l'accueil des parents) et dans sa spécificité (en respectant ses besoins, ses rythmes et ses rites). L'équipe favorise la découverte sensorielle et motrice des enfants par des activités variées et encourage également l'apprentissage de l'autonomie et de la socialisation par un encadrement adapté.

Locaux

La structure occupe une maison dans le parc Chazière et bénéficie d'un jardin arboré.

Spécificité

La crèche est gérée par l'association St Bernard.

LES MICROS-CRÈCHES

Il s'agit de structures d'accueil pouvant accueillir collectivement au maximum dix enfants. L'ouverture de ces établissements est subordonnée à une autorisation de fonctionnement délivrés par la Métropole (PMI).

La majorité des micro-crèches relève de la gestion privée ; dans ce cas, la tarification appliquée est libre. Certaines sont cependant subventionnées par la Ville de Lyon. La tarification suit alors le barème CAF.

12

Les petits canuts
BABILOU-EVANCIA

108 bis rue Hénon
www.babilou.fr - 04 37 26 97 54

13

Aquarelle
SARL KAELESAH

22 avenue Cabias
microcrecheaquarelle@gmail.com - 04 27 11 44 44

14

Bulbulline 1
SARL BULLBULLINE

21 rue Pailleron
info@bulbulline.fr - 04 78 08 93 43

15

Bulbulline 2
SARL BULLBULLINE

8 rue d'Austerlitz
info@bulbulline.fr - 04 78 91 80 81

16

Bulbulline 3
SARL BULLBULLINE

83 rue Deleuvre
info@bulbulline.fr - 09 81 87 75 14

17

Mes Copains et Moi
MES COPAINS ET MOI

5 rue Perrod
contact@mescopainsetmoi.fr - 06 68 97 89 20

18

Sweet Club
CAROLINE RICHARD

Résidence "Les longs de Saône", 17 quai Gillet
sweetclub@hotmail.fr - 06 63 42 32 55

19

Lunes & étoiles
PEOPLE & BABY

4 rue Richan
07 81 30 78 61

20

Les Chouchous
SARL LES CHOUCHOUS

11 rue Hénon
contact@creche-leschouchous.com - 04 72 45 87 48

Et aussi



Les chouchous bijoux

6 rue d'Ivry - 06 84 62 16 85

CRÈCHE D'ENTREPRISES

21

Les petits chaperons rouges

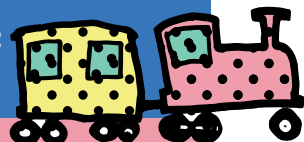
28 rue Barodet
a.casanova@lpcr.fr - 07 88 96 05 97

8h-18h
22 enfants

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL FAMILIAL
ASSOCIATIF

MELBA

61 rue Chazière - 04 78 30 87 62
crechemelba@free.fr



22

Assistantes maternelles avec temps collectifs

Équipe

1 directrice coordinatrice de l'association
1 éducatrice de jeunes enfants
8 assistantes maternelles
1 pédiatre
1 psychologue

Formule d'accueil

Contrat de 4 ou 5 jours.

Organisation

Les assistantes maternelles sont employées par la crèche Melba. Elles accueillent à leur domicile 2 ou 3 enfants et partagent un temps collectif à la crèche familiale un jour par semaine.

Projet de vie

Nous sommes très attachés à l'établissement d'un réel climat de confiance entre les assistantes maternelles et les familles qu'elles

accueillent et nous travaillons dans ce sens. De plus, l'alternance entre temps collectif et temps familial permet une entrée en douceur vers la socialisation de l'enfant. Chaque assistante maternelle travaille avec la même équipe et le même groupe d'enfants en collectivité afin d'optimiser les échanges de compétences et la connaissance de chaque enfant accueilli.

Locaux

Les enfants sont accueillis au domicile de l'assistante maternelle, réparties sur l'ensemble de l'arrondissement. Une fois par semaine, elles se rendent à la crèche Melba : la structure occupe une maison dans le parc Chazière et bénéficie d'un jardin arboré.

Spécificité

La crèche est gérée par l'association St Bernard.

Accès : bus lignes S4 (arrêt Emile Chanel), C18
ou 2 (arrêt Bournes ou place Flammarion)

8h30-11h

RELAIS D'ASSISTANTES
MATERNELLES

**LE JARDIN DES
GONES**

4 impasse Chazière - 04 78 30 62 08
contact@lejardindesgones.fr
www.lejardindesgones.fr



23
et 24

Antenne : 13 rue Dumenge

Équipe

Une responsable de relais
Une animatrice

Horaires

Temps collectifs enfants / assistants maternels : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h00. Permanences téléphoniques : tous les jours sauf le vendredi de 11h30 à 12h30. Le lundi de 16h à 18h30, le mardi de 16h à 19h, le mercredi et jeudi de 13h30 à 16h. Rencontres individuelles sur rendez-vous au 4 impasse Chazière.

Qu'est-ce que le relais?

C'est un lieu d'accueil, d'information, de rencontre, d'écoute, d'accompagnement, d'animation destiné à l'ensemble des familles et des assistants maternels agréés ou en cours d'agrément, ainsi que les gardes à domicile de l'arrondissement.

Ses objectifs ?

Contribuer à l'amélioration de l'accueil des enfants chez l'assistant maternel ou en garde au domicile des parents.

Missions

Le relais propose aux assistants maternels :
Un lieu d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et de formations. Des temps de regroupements. La mise en place et en pratique des compétences. Un espace d'information et de documentation. Une bibliothèque.
Le relais propose aux enfants :
Des temps d'éveil, de collectivité. Un lieu de socialisation. Des animations festives.
Le relais propose aux parents :
Des informations sur les modes d'accueil de l'arrondissement. Un accompagnement dans leur rôle d'employeur. Des temps forts tout au long de l'année

Accès : bus lignes S4 (arrêt Niepce), 2 ou C18 (arrêt Place Flammarion).
Stationnement gratuit et facile près de la structure.

ASSOCIATION DES ASSISTANTES MATERNELLES ET PARENTS DE LA CROIX-ROUSSE

33 rue Henri Gorjus - 04 78 28 45 33 - 06 29 13 56 95
aampcr@gmail.com

Du lundi au
vendredi
9h - 17h

25

L'association, née en juin 1987, fonctionne avec un agrément délivré par la PMI, dans un local adapté à la petite enfance, mis à disposition par la Ville de Lyon.

Les assistant-e-s maternel-le-s se regroupent une journée par semaine, afin de permettre aux enfants en garde, de retrouver d'autres enfants et d'autres adultes dans un cadre agréable. Différentes manifestations et temps conviviaux sont organisés au cours de l'année : carnaval, Noël...

s), métro ligne C (arrêt Hénon)

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES TOTOTTES ET GALIPETTES

17 rue Richan - totottesetgalipettes@gmail.com

Du lundi au
vendredi
7h - 19h

26

La Maison d'Assistant-e-s Maternel-le-s (MAM) est un lieu d'accueil pour 8 enfants âgés de 0 à 4 ans, encadrés par deux assistantes maternelles agréées.

Ses objectifs sont de développer l'éveil, la sociabilisation, l'autonomie, le respect et la communication en proposant des jeux et des activités adaptés au rythme et à l'âge des enfants.

Accès : bus lignes S4 et C13 (arrêt place Commandant Arnaud)

MAISON DE LA MÉTROPOLE
POUR LES SOLIDARITÉS

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE

51 rue Deleuvre - 04 28 67 22 10
mdm.lyon4@grandlyon.com



Destinée aux parents ou futurs parents, la PMI assure le suivi de la grossesse et la préparation à la naissance et à la parentalité. Elle aide aussi à l'organisation du quotidien avec l'enfant (alimentation, bain, sommeil, etc.) et au suivi de la santé des enfants jusqu'à 6 ans (croissance, développement, vaccinations, etc.).

La PMI se caractérise par la pluridisciplinarité de ses équipes. Médecins, sages-femmes, puéricultrices, infirmières, auxiliaires de puériculture et psychologues travaillent ensemble, pour une prise en charge globale.

Les services de PMI sont aussi chargés de l'agrément et du contrôle des lieux d'accueil du jeune enfant. Ils veillent à la formation des assistantes maternelles et leur délivrent l'agrément.

La PMI peut envoyer, sur demande, par mail, la liste des assistant-e-s maternel-le-s agréé-e-s par la Métropole de Lyon.

Horaires d'ouverture :

- Lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Mardi de 13h à 17h
- Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Accès : métro C (arrêt Hénon), bus lignes C18 ou S4 (arrêt Hénon Deleuvre), 2 ou 33 (arrêt Hénon)



Chaque 1^{er} samedi de juillet
PARC POPY, 33 rue Henri Gorjus